



## **11.01 Organisation cadre national / cadre espoir**

---

26.04.2011 / CC

### **1. Introduction**

- 1.1 Ce règlement constitue la base à l'organisation de tous les cadres nationaux (actifs, juniors et cadets).
- 1.2 Les directives de Swiss Olympic, sur lesquelles se base ce règlement, sont valables en premier lieu pour les sélections lors des compétitions de la FILA.
- 1.3 Pour simplifier le texte, celui-ci est écrit au masculin.

### **2. Admissions au cadre national**

- 2.1 Le cadre national est composé d'un cadre E, A, B1, B2 et C. Le cadre régional est défini avec la désignation cadre D. Le département (section) technique (ST) groupe de travail (GT) sélections (voir le manuel 16.03) de **Swiss Wrestling** décide des admissions de cadre.
- 2.2 Dans le cadre national ne sont accueillis que des lutteurs qui sont disposés à soutenir entièrement le sport de lutte. Des demandes pour une admission de cadre se font avec le formulaire 11.05. Le formulaire doit être rempli et signé complètement (sportif, association, région), avec des documents nécessaires et des instances pour le visa envoyé jusqu'au 31.12. de l'année. Avec la demande la cotisation de membre de cadre doit également en même temps être payée. En cas de réponse négative, ce montant n'est pas restitué.
- 2.3 Avec l'entrée dans les délais fixés, le sportif reçoit le statut « candidat » jusqu'à la décision définitive par le ST GT sélection. Cette date est généralement en avril/mai de l'année en cours, après les championnats nationaux.
- 2.4 La Fédération a en principe la possibilité de convoquer des « candidats » pour des cours de formation et des tournois. Des « candidats » sont subordonnés aux mêmes normes financières comme des membres de cadre admis définitivement (frais de participation etc.).
- 2.5 Les clubs et les sportifs sont informés par écrit des décisions prises.
- 2.6 Les critères suivants décident de l'appartenance au cadre :
  - cadre E détenteur d'une carte Swiss Olympic et membre du projet olympic

- cadre A                    détenteur d'une carte Swiss Olympic, **candidat CE, CM ou Olympic**
- cadre B                    autres actifs du cadre
- cadre B2                   juniors (18 – 20 ans)
- cadre C                    cadets (14 – 17 ans)
- **cadre espoir**            **candidat pour cadre C**

### **3. Exclusion du cadre national**

- 3.1 Des membres du cadre qui ne réalisent pas les exigences demandées, sont **dégrader ou** congédiés du cadre.
- 3.2 Des membres de cadre qui se font remarquer à cause de non-discipline, sont exclus du cadre. Les points suivants entraînent une exclusion :
- oublis répétés d'inscriptions ou excuses
  - manque permanent de ponctualité
  - absences injustifiées ou non excusées aux entraînements du cadre. Sont considérées comme absences justifiées: maladies, blessures, problèmes professionnels ou personnels, etc.
  - autres raisons disciplinaires.
- 3.3 La (GT) sélections de **Swiss Wrestling** décident des exclusions de cadre.

### **4. Droits et obligations des membres du cadre**

- 4.1 Des lutteurs du cadre E et A sont sélectionnés en premier lieu pour les compétitions FILA. Des lutteurs du cadre B1, B2, C et exceptionnellement aussi ceux du **cadre espoir**, (après paiement de la cotisation du cadre) peuvent, avec un engagement correspondant, être délégués au tournoi y relatifs.
- 4.2 Les lutteurs prévus pour des compétitions internationales doivent accomplir des entraînements demandés et remplir des critères suivants:
- soumission des documents exigés dans la demande d'admission
  - constance des performances
  - préparation optimale
  - forme physique correspondante aux objectifs de l'entraîneur national
- 4.3 Les directives sous point 5 sont valables pour tous les types de style et groupes d'âge pour la sélection aux championnats d'Europe ou Mondiaux.
- 4.4 Un membre du cadre n'a pas automatiquement droit à une sélection pour une compétition FILA ou à un équipement en vêtement de sport.
- 4.5 Les lutteurs de cadre sont orientés au début de chaque saison sur le planning et les critères de sélection.
- 4.6 Des membres du cadre qui ont des problèmes ou des questions peuvent s'adresser à l'entraîneur national compétent (EN), au directeur technique (DT) ou le chef relève (CR) de **Swiss Wrestling**.
- 4.7 Chaque membre du cadre se soumet aux statuts, règlements et décisions de la fédération.

- 4.8 Des lutteurs qui sont mobilisés pour une compétition et qui ne peuvent participer pour une raison quelconque, doivent s'excuser immédiatement par téléphone auprès du DT. **Swiss Wrestling** facturera d'éventuels frais en découlant directement au sportif.

## **5. Critères de sélection pour les CE et CM**

- 5.1 Les membres du projet olympique sont fondamentalement fixe sélectionnés pour des championnats d'Europe et du Monde:
- 5.2 Pour les sélections restantes, on procède comme suit :
- au début de l'année, l'entraîneur national respectif arrange son Pré-Team pour les championnats internationaux dans un entretien personnel avec les sportifs entrant en ligne de compte
  - la base pour cela est la planification de l'EN et la disponibilité du sportif respectif
  - le sportif s'engage à réaliser les mesures exigées
  - lors des modifications de situation (ne pas observer la planification alléguée, suffisamment de performances etc.) le EN **peut dégrader ou** congédiera des membres de l'équipe.
  - Aussi la GT sélections peut intervenir dans chaque phase.
- 5.3 Les sélections chez le actifs sont entreprises par le directeur technique (DT), chez les juniors et cadets par le chef relève (CR) ainsi que par les entraîneurs nationaux y relatifs.  
(16.03 section technique).
- Le jugement de sélection est en entier – performance, disponibilité sportives, potentiel de performance, qualités caractérielles et la planification de carrière individuelle du sportif etc.
  - La planification totale doit, par les documents de formation individuels des sportifs (plan de formation, ampleur, études médicales etc.) être complètement compréhensible et transparente.
  - La proposition de sélection doit être ratifiée par le comité central.